



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Séminaire sur la mise en œuvre des ODD à l'intention des parlements du Groupe géopolitique des Douze Plus de l'UIP et des parlements d'Asie de l'Est



הכנסת
THE KNESSET

20–22 novembre 2018, Jérusalem (Israël)

DOCUMENT FINAL

Nous, parlementaires du Groupe géopolitique des Douze Plus de l'UIP et des parlements d'Asie de l'Est, nous sommes réunis à Jérusalem (Israël) du 20 au 22 novembre 2018 dans le cadre du premier Séminaire régional sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). Le séminaire était organisé conjointement par la Knesset et l'Union interparlementaire.

Pendant deux jours, nous avons tenu des discussions approfondies sur les ODD, les priorités des Etats et les mesures qui ont été encouragées jusqu'à présent aux niveaux national et régional afin de faire progresser la réalisation des ODD. Nous nous sommes félicités de l'engagement actif de tous les participants, qui ont fait connaître les enseignements qu'ils ont tirés, et avons profité de la riche contribution de représentants de la Knesset, de parlementaires et d'experts de l'ONU, de l'UIP et de la société civile.

Nous avons mis un accent particulier sur la science, les technologies et l'innovation, qui sont non seulement des moteurs essentiels de la croissance économique, mais, plus important encore, d'abondantes sources d'idées sur la manière d'atteindre tous les ODD : de l'élimination de la pauvreté à l'agriculture, en passant par la santé, l'eau potable et l'assainissement, les énergies propres ou les changements climatiques. Le Séminaire a servi de forum pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, et le renforcement de la coopération interparlementaire.

Nos débats ont porté sur quatre thèmes principaux : 1) le Programme de développement durable et les priorités des Etats dans la région ; 2) la réalisation du développement durable grâce à la promotion de la science, des technologies et de l'innovation ; 3) les résultats obtenus par les parlements de la région au moyen du contrôle de la mise en œuvre des ODD, dont le rôle de l'auto-évaluation ; et 4) les moyens de mettre à profit les technologies et l'innovation pour réaliser les ODD tout en ne laissant personne de côté.

Nos débats ont également porté sur les questions suivantes : Comment la science, les technologies et l'innovation peuvent-elles contribuer à faire progresser la mise en œuvre des ODD ? Comment peuvent-elles être utilisées pour lutter contre les iniquités et les inégalités ? Comment les parlementaires peuvent-ils mobiliser la science, les technologies et l'innovation pour améliorer la vie de chacun, y compris celle des populations les plus vulnérables et les plus marginalisées ?

Nous avons débattu de ces questions de façon proactive et élaboré les stratégies, les mesures et les recommandations ci-après pour faire progresser la mobilisation parlementaire en faveur des ODD :

- En tant qu'institutions de l'Etat chargées de concevoir une vision à long terme pour un pays, les parlements ont un rôle crucial à jouer dans la réalisation des ODD, en veillant à la coordination des politiques et en renforçant la collaboration intersectorielle de manière à tirer le maximum des

retombées de l'innovation et des technologies. Chaque parlement doit trouver des moyens efficaces de faire en sorte que le gouvernement rende des comptes en ce qui concerne les objectifs auxquels il a souscrit et de veiller à ce que des lois d'habilitation et des budgets soient adoptés. S'assurer que la mise en œuvre des ODD est en bonne voie est une fonction essentielle qui peut permettre aux parlements d'évaluer les progrès et de repérer les obstacles en temps opportun. Les parlements doivent accroître l'utilisation des mécanismes de contrôle, tels que les auditions parlementaires, les séances de questions et les rapports pléniers, pour évaluer les effets des politiques et des programmes gouvernementaux dans le cadre d'une approche collaborative.

- Les parlements doivent également encourager les gouvernements à se doter de feuilles de route claires pour réaliser des progrès en matière d'objectifs et de cibles convenus en ce qui concerne le développement durable, et repérer les goulots d'étranglement politiques et juridiques qui devraient faire l'objet d'une réforme. Au vu de leur fonction représentative, les parlementaires doivent renforcer la communication et promouvoir les partenariats avec le secteur public, le secteur privé et la société civile afin de trouver des solutions qui contribueront à la réalisation des ODD, garantissant ainsi que toutes les opinions sont prises en compte.
- Les ODD représentent un cadre axé sur l'être humain qui vise à améliorer et à préserver le bien-être de nos sociétés et de la planète. Les parlements doivent d'abord et avant tout examiner leurs institutions et leurs processus décisionnels pour s'assurer de leur adéquation à la mission à remplir. Ils doivent établir des objectifs qui correspondent à leurs priorités nationales en matière de développement et les intégrer dans leurs travaux et leur fonctionnement pour veiller à ce qu'ils soient clairs et cohérents. Il est urgent que les parlements prennent des mesures concrètes en faveur des ODD pour faire progresser leur intégration au niveau national et suivre les progrès accomplis.
- Les parlements doivent analyser leur capacité à mettre en œuvre les ODD le plus rapidement possible. Nous encourageons vivement tous les parlements à se servir de l'outil d'auto-évaluation relatif aux ODD conçu par l'UIP et le PNUD afin de trouver le mécanisme le plus adapté quant à leur engagement dans la mise en œuvre des ODD. Nous sommes convaincus que les ODD offrent un bon cadre permettant aux partis au pouvoir et aux partis d'opposition d'œuvrer main dans la main de manière constructive dans l'intérêt national et de rechercher des solutions durables et inclusives.
- Nous notons avec satisfaction que plusieurs parlements ont créé des sous-commissions, des groupes de travail et d'autres organes consacrés aux ODD, et nous pensons que ces structures sont des instruments utiles pour coordonner l'action parlementaire et maintenir la pression sur le gouvernement. Par ailleurs, les ODD ne doivent pas relever de la compétence exclusive d'une commission spécialisée. Chaque commission parlementaire, y compris la commission du budget, doit comprendre le lien entre son mandat et les ODD, et trouver un mécanisme pour les transposer efficacement dans ses travaux. La méthode d'auto-évaluation permet de définir un moyen approprié de coordonner les travaux des commissions.
- Afin d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir un développement durable qui améliorera la vie de tous, il est nécessaire de trouver et de diffuser des idées et des solutions originales qui pourront avoir un effet transformateur grâce à la mise en évidence de nouvelles technologies ou à l'utilisation de technologies existantes d'une manière novatrice. Les technologies et la science doivent répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables, car le risque de creuser les inégalités est élevé. Il est essentiel que les avantages qu'elles offrent soient mis en commun et accessibles à tous.
- Nous soulignons qu'il importe de prendre des mesures qui tiennent compte des besoins spécifiques des groupes marginalisés et vulnérables dans l'élaboration des politiques et des programmes relatifs à la science, aux technologies et à l'innovation, et plus généralement aux ODD dans leur ensemble. En tant que représentants élus du peuple, les parlementaires ont un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit de communiquer avec les citoyens et d'atteindre les secteurs marginalisés de la population et de leur tendre la main pour comprendre leurs besoins spécifiques en matière de développement durable et, dans le même temps, donner des précisions sur les

progrès accomplis par le pays dans ce domaine. Un contact direct avec des organisations non gouvernementales, des établissements universitaires et des instituts de recherche peut être très utile à cet égard.

- Le progrès technologique est essentiel pour trouver des solutions durables aux défis économiques, sociaux et environnementaux tels que la promotion de l'efficacité énergétique et l'amélioration des soins de santé. La promotion d'industries durables et l'investissement dans la recherche scientifique et l'innovation sont autant de moyens importants pour faciliter le développement durable.
- L'innovation ne doit pas être une simple affaire de science et de technologie, elle doit également constituer l'élément central des politiques et de l'administration publiques. Il convient de définir des approches nouvelles et souples en matière de réglementation et de les assortir de l'utilisation de données fiables, comparables et transparentes jumelées à des examens qualitatifs approfondis qui doivent être utilisés de manière cohérente, tout particulièrement au niveau parlementaire.
- Les parlements doivent promouvoir et défendre une solide coopération interparlementaire bilatérale, régionale et internationale en ce qui concerne les ODD, et en particulier l'élaboration de projets communs entre les pays, ce qui représente l'un des fondements de la paix, de la stabilité et de la prospérité. Une action parlementaire est également nécessaire pour soutenir la coopération régionale et internationale intersectorielle de manière à faciliter les transferts de technologie, le commerce, l'investissement et le renforcement des capacités. Seule une coopération multisectorielle peut en réalité avoir des retombées positives et garantir un progrès durable profitable à tous sur le long terme.

Afin d'inspirer l'action en faveur des ODD, nous porterons le présent document final à l'attention de nos collègues parlementaires par tous les moyens possibles. Nous nous engageons également à diffuser ce document auprès des autres parties prenantes concernées.

Nous demandons à l'UIP de porter nos conclusions et recommandations à l'attention de l'ensemble des parlementaires du monde à l'occasion de la 140^{ème} Assemblée de l'UIP, à Doha. Nous exhortons l'UIP à promouvoir l'engagement parlementaire en faveur des ODD et à continuer de collaborer avec l'ONU et d'autres partenaires concernés pour canaliser l'information et les données scientifiques qui appuieront une action et un impact efficaces.